



INSCRIS-TOI POUR ÊTRE ÉLU(E)

AU CONSEIL CONSULTATIF DES JEUNES

ET RÉALISER DES PROJETS
POUR TA VILLE !



TU ES EN 6^{ÈME} ?



TU ES MELDOIS(E) ?



TU ES SCOLARISÉ(E) SUR
LA VILLE OU AILLEURS ?

LE CCJ C'EST QUOI ?

Le Conseil Consultatif des jeunes est une instance municipale, dédiée exclusivement aux jeunes meldois. Elle a pour but de te permettre de réaliser des projets dans différents domaines (sport, culture, environnement, handicap...) pour ta ville.

Elle te permettra de participer activement à la vie de la commune, d'en comprendre le fonctionnement.

ÉTAPE 1

Remplir le dossier ! Il est disponible en version papier dans ton collège, sur le cartable numérique, auprès de la Direction de la Jeunesse à « jeunesse@meaux.fr » ou en ligne sur ville-meaux.fr.

ÉTAPE 2

Retourne le dossier complet au plus tard le vendredi 2 février 2024, dans une urne prévue à cet effet dans ton collège, dans le hall de la mairie, dans une mairie de quartier, par mail à « jeunesse@meaux.fr », ou directement à la Direction de la Jeunesse 24 avenue du Président Roosevelt.

ÉTAPE 3

Si ton dossier est retenu, tu passeras devant un jury pour te présenter !